> Juin 2012 - N°47

Loupy

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE LOUVIGNY

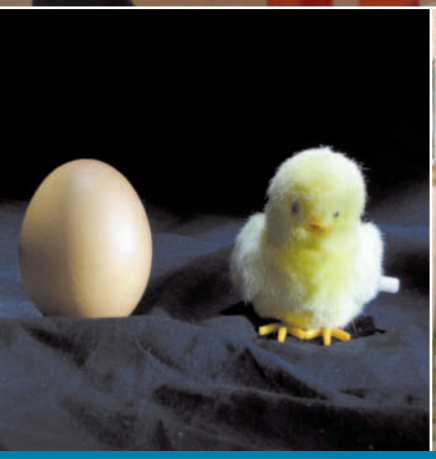

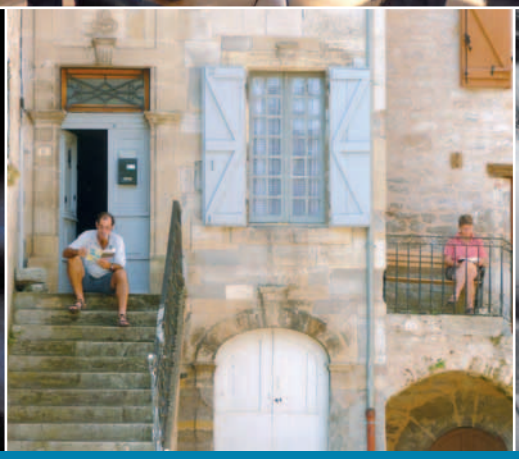

Expo photos « Duo » les lauréats

(PAGE 2)

Le Journal trimestriel de la commune de Louvigny - 17, Grande Rue - 14 111 Louvigny - Directeur de la publication : Patrick Ledoux
Comité de rédaction : Eliane Deschamps, Christine Avignon, Eléonore Vève - Conception et mise en page : aprim-caen.fr - Photos : aprim, Jacques Chapelière, AA JB - Imprimeur : Lebrun - Dépôt légal : à parution - Tirage : 1 400 exemplaires.

LOUVIGNY

Prendre le bon élan

Les électrices et électeurs loupiaciens se sont prononcés pour celui qui conduira la France pendant les cinq prochaines années. Comme pour tous les scrutins organisés sur notre commune, la participation a été bien supérieure à la moyenne nationale. Les 10 et 17 juin 2012 seront de nouveau l'occasion de débattre et de choisir. C'est cependant sur fond de crise que ces scrutins s'organisent. Les élus locaux et les agents territoriaux en mesurent quotidiennement les conséquences. Ils savent surtout qu'ils doivent d'abord compter sur eux-mêmes pour imaginer des solutions permettant, pour le moins, de maintenir le niveau des services rendus aux habitants, et même de l'améliorer. Louvigny a voté son budget 2012 à la fin du mois de mars prenant en compte le gel des dotations et le désengagement de l'Etat mais également la hausse des prix pour les carburants, le gaz ou encore l'électricité.
Prendre le bon élan permet bien souvent de franchir les étapes, même les plus difficiles.
Je vous souhaite un bel été.

Avec mon plus fidèle dévouement
Votre maire,
Patrick Ledoux

Horaires du secrétariat de mairie : Tél : 02 31 75 10 61, Fax : 02 31 75 80 90, du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h30, sauf le mardi matin : 9h30 au lieu de 9h. Site Internet : **www.ville-louvigny.fr** - Courriel : **mairie-louvigny@wanadoo.fr**

>Agenda

> **20 juin :** réunion publique, salle des fêtes, 20h30
> **23 juin :** fête de la musique, salle Yannick Noah, 18h
> **24 juin :** concert de la Fugue et Compagnie, église, 19h
> **28 juin :** réunion- bilan du vote expérimental, salle Brassaï, 18h
> **30 juin :** kermesse de l'école élémentaire
> **17 juillet :** commémoration de la libération de Louvigny, 17h30
> **du 4 au 11 août :** séjour de jeunes à Zellingen
> **du 20 au 25 août :** séjour à Molvena
> **27 août :** don du sang, salle des fêtes, 17h-20h
> **1er et 2 septembre :** fête de la Saint-Côme et ses animations, au bord de l'Orne
> **20 et 21 octobre :** exposition des artistes amateurs, salle des fêtes, 10h-18h
> **2 novembre :** concert Polyfollia, salle des fêtes

>Informations pratiques

• L'organisation et la responsabilité de l'accueil collectif de mineurs ont été confiées, depuis le 1er mai, à la Ligue de l'Enseignement. L'Amicale Laïque pourra recentrer ses objectifs autour du lien avec les familles et impliquer davantage les parents dans des projets spécifiques.

• Le **C**entre d'**E**changes **I**nternationaux, association loi 1901, recherche des familles d'accueil bénévoles, pour des jeunes désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises.
CONTACT : **Xavier Dufresne** / 27 Rue des Frères Colin / Caen / 06 03 59 23 94

✔ [EN COUVERTURE] Exposition-concours photo 2012 sur le thème « Duo »

Le jury et les lauréats :

• **Martin Smith** a remporté le prix du jury pour l'ensemble de son travail.
• **Françoise Elleaume**, a été récompensée par le prix du public.
• **Léa Petit**, a reçu un prix spécial en tant que jeune et prometteuse photographe.
Rendez-vous le samedi 16 février 2013, avec pour thème " Profil(s) "

>Conseils municipaux

• **27 février :** Présentation du projet de modification de fonctionnement de l'Amicale Laïque. Avis sur le projet d'extension du périmètre de la communauté d'agglomération. Points financiers.

• **26 mars :** Approbation du compte de gestion 2011.Vote des taux d'imposition, des subventions aux associations, du budget 2012. Tarifs des salles municipales.

• **14 mai :** Présentation du conseil en énergie partagé du SDEC.
Autorisation pour la signature de convention Mairie de Louvigny-Amicale Laïque-Ligue de l'Enseignement

PROCHAINS CONSEILS > 25 juin, 10 septembre, 22 octobre, 10 décembre / *Salle Brassaï, 19h*

>Horaires de la poste

Lundi et samedi
9h - 12h
Du mardi au vendredi :
9h - 12h et 14h - 16h
Départ du courrier : 15h30
Samedi : 12h

Naissances

Suzie DUBOIS, 20.01.12
Annaëlle BRIENT, 20.01.12
Marvin MARIE GUICHARD, 21.02.12
Gaspard SIMON, 27.02.12
Audrey MESSANGA AKONO, 02.03.12
Liz SMITH LEFEBVRE, 09.03.12
Marceau NABAT, 26.03.12
Mehdi BOUTEMINE, 08.04.12
Clémence DECOMBLE, 12.04.12
Lenny LINK, 18.04.12
Akiana LECARDONNEL, 18.04.12
Louise DUMORTIER GUERNIER, 23. 04.12
Louise MOISY PAILLARD, 13.05.12

Décès

Patrick ABAD, 21.01.12
Alain LEDOUX, 24.01.12
Georges AGENAL, 31.01.12
Jean-Marie RABO, 02.03.12
Robert LELANDAIS, 29.03.12
Héléna POLIANOFF veuve GUÉRIN, 21.03.12
Paul MARIE, 13.05.12

Budget 2012

Des dépenses de fonctionnement resserrées et une pause dans les investissements

Dans sa séance du 26 mars, le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2011 et voté le budget prévisionnel 2012 après réunion de la commission finances les 5 et 19 mars.

2011 : une année qui se termine bien

Avec un taux de couverture très proche de 100% tant en recettes qu'en dépenses, le compte administratif 2011 a pu être voté par le conseil municipal, après approbation du comptable public. Les recettes de fonctionnement : 1 797 000 €, n'ont progressé que de 27 000 € compte tenu de l'augmentation de la fiscalité locale, de la baisse des droits de mutation et de la quasi stagnation de la dotation de fonctionnement.

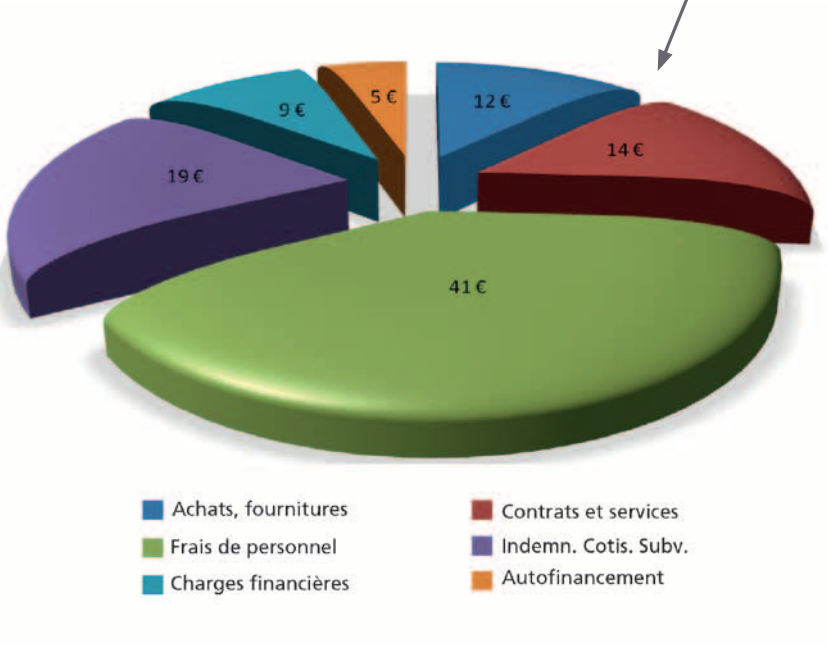

En contenant les dépenses, nous avons pu dégager un excédent de 86 000 € (+ 22,5% par rapport à 2010), affecté aux investissements et à l'amortissement de nos emprunts ; malgré une augmentation de charges telles que l'énergie : 15,8%, le SDEC : 31,4% et les frais financiers : 12,7%.

En investissement, le point fort de l'exercice a été la réalisation de l'Espace Jeunesse avec la contractualisation de l'emprunt y afférent : 1 300 000 €. Ajoutons les équipements de l'Espace Jeunesse : 53 000 €, les travaux de voirie : 108 022 €, les équipements divers pour les écoles, les services techniques... : 65 488 €. Nos dépenses de fonctionnement restent contenues et inférieures à celles des communes comparables : 619 € par habitant, contre 752 pour la moyenne départementale en 2011 *(Source : comptabilité publique)*. En 2011, avec 100 €, la commune a constitué 5 € d'autofinancement et dépensé :

2012 : une pause dans les investissements

Les recettes prévisionnelles du budget de fonctionnement (1 850 000 €) augmentent de 3,8% et les dépenses (1 831 000 €) de 2,7%, par rapport au BP 2011. La fiscalité locale couvre 53% de nos recettes, le reliquat étant constitué des dotations de l'Etat, de la Communauté d'agglomération et du Département qui en ont la maîtrise. L'augmentation (+ 2%) a été votée pour faire face à l'inflation prévisible (énergie notamment), mais aussi pour compenser le gel des autres ressources et couvrir nos frais financiers en améliorant notre autofinancement *(pour information, 1% rapporte 9694 €)*. C'est dans cet esprit que le budget prévisionnel 2012 a été voté avec un excédent de près de 64 000 € en fonctionnement. Une action volontariste continuera d'être menée en 2012 dans la recherche de nouvelles économies : eau, énergie, à l'instar de celle qui a été conduite en matière d'assurances, de téléphonie, de photocopieurs et d'espaces verts, qui porte à présent ses fruits.

Après un budget 2011 très ambitieux, le budget d'investissement 2012 a été voté à hauteur de 788 000 €. Il couvre essentiellement :

- les besoins d'équipement pour la salle des fêtes, les écoles, le gymnase, la mairie, les services techniques, pour 130 000 € ;
- les travaux d'élaboration du prochain plan local d'urbanisme (PLU), pour 70 000 € ;
- la poursuite des travaux de voirie pour 210 000 € ;
- la création de 2 courts de tennis extérieurs pour 75 000 €, financés par moitié par le Tennis Club ;
- le remboursement du capital des emprunts pour 210 000 € ;
- une réserve de 50 000 €.

A ces sommes, il convient d'ajouter les travaux budgétés en 2011, mais réalisés en 2012, pour près de 170 000 €. Les investissements seront financés sans emprunts nouveaux, avec la TVA récupérée sur 2011, le produit de la vente des maisons rue des Chardonnerets et rue Oblond et grâce à l'autofinancement dégagé.

Gilles Mauduit
Maire adjoint chargé des Finances

1990-2012 : L'HISTOIRE DU DÉV

Il y a plus de 20 ans, le projet de bouclage du périphérique au sud et la création d'une radiale depuis le Zénith de Caen incitent les élus de l'époque à réfléchir sur le devenir de la commune, à un moment où les quelques commerces du bourg stagnent ou périclitent. Louvigny prend alors son destin en main et construit un projet qui aujourd'hui connaît son aboutissement.

JEAN-PIERRE ET MARTINE GRENTE [Boulangers]

« Nous avons transféré notre boulangerie du centre-bourg vers Intermarché, il y a dix ans. La fréquentation avait sérieusement chuté lorsque le périphérique a été ouvert, nous n'aurions pas pu poursuivre notre activité. Nous avons donc saisi cette opportunité proposée par la ville, et nous ne le regrettons pas. L'équipe s'est agrandie, nous employons six personnes aujourd'hui, dont cinq apprentis. »

LAURENCE FAULQUE [Responsable du magasin Optic 2000]

« Depuis 18 mois, j'habite à moins de 200 mètres de la boutique. Alors travailler ici est un confort de vie. Je viens parfois à pied ou à vélo. J'ai postulé pour le poste parce que c'était proche de chez moi. J'aime cette proximité avec les clients de Louvigny. Ils me voient d'abord comme leur voisine et après comme une commerçante. »

Dans les années 1970-1980, l'activité agricole prédomine sur la commune. Quelques commerces existent dans le bourg (bar-tabac-jeux, boulangerie, coiffeur, pharmacie, restaurant au bord de l'Orne, garage...). A la fin des années 70, l'ancien maire, Joseph Decaëns, crée une zone artisanale au Mesnil de Louvigny. De quoi dynamiser la commune et amener un peu de taxe professionnelle. Une situation économique qui évolue peu jusqu'au début des années 90. « *A cette époque,* se rappelle Patrick Ledoux, alors conseiller municipal, *nous avions connaissance de la volonté du District de Caen (ancêtre de l'agglomération) de boucler le périphérique par le sud et de créer une voie d'entrée à partir du Zénith de Caen* ». Se pose alors aux élus et au maire, Philippe Duron, la question de savoir si la commune se développe en tournant le dos à cette nouvelle voie de communication ou si elle intègre cet axe en créant de nouveaux quartiers et des zones d'activités. Une longue réflexion débute alors en concertation avec les acteurs économiques et notamment les commerçants. « *Ces derniers constataient tous une stagnation, voire une baisse de leur chiffre d'affaires,* se souvient Patrick Ledoux. *Toutes les voix étaient concordantes et nous poussaient à désenclaver la commune.* » Autre constat, la population vieillissait, les classes fermaient. A terme, les commerces auraient disparu.

Début des années 90, le tournant

Les élus décident alors de prendre le destin de la commune en main. « *Etre dans l'action et bénéficier de la dynamique qu'offraient les nouvelles voies de communication* », résume Patrick Ledoux. Louvigny n'avait rien construit depuis l'achèvement du quartier de la Delle dans les années 80. Les élus de l'époque réfléchissent alors longuement avant d'ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation. « *Nous avons institué une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) afin d'éviter la spéculation foncière, puis commandé un plan d'art urbain pour imaginer le développement de la commune pour les 15 à 20 ans* ». Ensuite fut créée la Zone d'Aménagement Concerté du Long Cours (26 hectares) pour accueillir des habitations (450 logements), des services, des commerces et des activités tertiaires. « *Quatre principes ont guidé nos choix,* rappelle Patrick Ledoux *: ne pas dilapider l'espace par une juxtaposition de parcelles constructibles ; éviter de reproduire des lotissements clos sur eux-mêmes ; sauver nos commerçants, quitte à les déplacer, tout en renforçant les services offerts à la population ; et permettre à Louvigny de garder sa diversité sociologique.*»

Les premiers habitants du nouveau quartier du Long Cours sont arrivés en 1999. Avec l'arrivée prochaine des 105 résidents de la maison de retraite (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), le projet trouve son aboutissement.

Retenir et développer une offre commerciale de proximité

En 2003, Intermarché ouvre ses portes. Dans la galerie commerçante, la priorité est donnée aux commerçants de Louvigny. Arrivent alors la pharmacie, la boulangerie, le bar-tabac-presse. « *A la même époque, un projet commercial similaire était dans les cartons de la*

VELOPPEMENT DE LA VILLE

CHRISTINE DURAND
[Directrice du squash de la Prairie]

Le squash de la Prairie était implanté sur Caen depuis 1983. « En 2009, j'étais en fin de bail. Je devais retrouver un nouveau local. Connaissant les terrains disponibles sur Louvigny et ayant la volonté de rester dans le même secteur géographique pour ne pas trop déstabiliser ma clientèle, je contacte rapidement le maire de la ville, Patrick Ledoux. Il a très rapidement donné un avis favorable à mon dossier. Après six mois de travaux, les locaux ouvrent en janvier 2010 : 8 cours de squash, 3 cours de badminton, 1 salle de séminaire (70 places), 1 salle de musculation, 1 salle fitness et un restaurant d'environ 80 couverts ». Aujourd'hui, l'entreprise compte 4 000 adhérents, emploie 7 salariés en plus des professeurs individuels de fitness.

JACQUES MAHAUT
[Manager rayon boucherie, charcuterie et volaille d'Intermarché]

« Je travaille à Intermarché depuis 2007. La même année, j'ai aussi déménagé pour Louvigny. J'habite à moins de 10 minutes de mon lieu de travail, en face de la Poste. Comme je suis de la vieille école, j'aime garder le lien avec le magasin. J'apprécie d'être en contact avec les clients comme un artisan. Lorsqu'ils passent devant chez moi alors que je suis dans mon jardin, ils me lancent un mot sympathique. »

commune d'Eterville. Si nous n'avions pas pris les devants, nos commerçants auraient quitté Louvigny pour ce nouveau lieu (lire témoignages ci-contre), » affirme Patrick Ledoux.
En plus des commerçants loupiaciens, 3 nouvelles enseignes s'installent : fleuriste, coiffeur et couture-pressing-clés minutes. En 2006, une jardinerie ouvre ses portes, suivie en 2008 par un restaurant, une agence bancaire, un courtier d'assurances, une agence immobilière, un salon d'ésthétique. En janvier 2010, le squash de la Prairie (restaurant-squash-badminton-fitness) s'installe à son tour.

Ouvrir un nouveau chapitre

Aujourd'hui, les élus loupiaciens sont fiers de leur choix. *« Nous avons su garder nos commerces, développer l'offre aux habitants, notamment dans le domaine médical et paramédical. Cinq médecins exercent sur Louvigny, des dentistes, des infirmières, des kinés, un pédicure podologue »*. En parallèle, le développement de la commune a permis le maintien des transports en commun (bus Viacités) avec, depuis 2009 , une augmentation de 21% de la fréquentation de la ligne 18. *« Par ailleurs, nous avons travaillé à ne pas vider le bourg. D'où le choix de maintenir et de développer les écoles, la mairie, d'y construire un espace pour la jeunesse, de garder la Poste… sans oublier la présence de la salle des fêtes. »*
Les choix réalisés il y a plus de 20 ans portent aujourd'hui leurs fruits. Reste désormais à ouvrir un nouveau chapitre. *« Dans le cadre du futur Plan local d'urbanisme (PLU) nous associerons l'ensemble des acteurs de la ville : population, commerçants, artisans, entreprises, associations »*, conclut le maire. Une nouvelle étape qui demandera 2 à 3 années de réflexion.

Bertrand Arcil, Aprim

Le marché résiste dans le bourg

Boucher, poissonnier, primeur, volailler et marchande de fleurs suivant la saison… Le marché de Louvigny rassemble cinq commerçants le samedi matin, sur la place du marché. « Nous étions plus d'une dizaine lorsqu'il a été créé en 1981, se souviennent Bruno et Martine Godan, derrière leur étal de fruits et légumes. Mais c'est un marché toujours très convivial ». « La clientèle est régulière et fidèle », observe le poissonnier, David Busnel, présent depuis deux ans. Régine Pagnon est la dernière arrivée, depuis l'automne dernier. « Il n'y avait plus de fleuriste ici, explique-t-elle, et c'est aussi pour moi une façon de contribuer au maintien d'un commerce de proximité ».

Jean-Bernard Muset et Bertrand Henry devant les grilles de l'AAJB au Mesnil de Louvigny.

Les Amis de Jean Bosco

Cinquante ans, déjà !

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

L'Association des Amis de Jean Bosco a été créée en 1961 sous la présidence de Monsieur Simon avec pour mission de reconvertir l'orphelinat de Neuilly le Malherbe, dirigé par l'abbé Noe puis Leroy, en établissement spécialisé. Grâce à des legs de la famille de Guitaut, l'association se développe pour répondre aux nombreux besoins de publics en difficulté.

Que représente aujourd'hui l'association ?

Cinquante ans après sa création, notre association intervient dans le champ du handicap, de la protection de l'enfance, de la dépendance et de l'insertion. Cela représente 17 établissements et services, 550 salariés et son implantation géographique se situe essentiellement sur Caen et son agglomération, Baron-sur-Odon, Gavrus et St Vigor le Grand. Monsieur Jean-Bernard Muset en est le Président et Monsieur Bertrand Henry le Directeur Général.

EN BREF DANS LES ASSOCIATIONS

> La Fugue et Compagnie vous propose un concert baroque « Histoires sacrées » pour chœur, solistes et instruments anciens, **le dimanche 24 juin, à 19h, à l'Eglise de Louvigny.** Au programme, 3 œuvres théâtrales pour retrouver, de Rome à Versailles, les fastes vocaux des opéras sacrés du siècle de Louis XIV : *L'histoire de Jephté* de Giacomo Carissimi (1649) *Le Reniement de Saint Pierre* (1670) et *Transfige dulcissime Jesu* (1683) de Marc-Antoine Charpentier Un concentré de passions baroques en musique.
Direction : Anne-Marie Cretté
Tarif : 12€/ réduit : 8€ / gratuit pour les moins de 12 ans
Réservation : 02 31 73 69 19
Plus d'informations : www.lafugue.org

> Hélène Gourdeau-Ardit, diplômée de l'Institut de Sophrologie de Rennes, ouvre un cabinet de sophrologie, 8 Longue Vue du Cinéma ; elle vous propose des cours de relaxation dynamique qui peuvent être associés à un travail de la voix grâce à ses compétences de chef de chœur.
Renseignements et rendez-vous : 06 13 06 10 91

> Club de tennis de table de Louvigny : une nouvelle saison sportive se prépare. Si vous souhaitez pratiquer ce sport en compétition comme en loisir, venez vous informer ou vous inscrire, à la salle de sports Yannick Noah : le lundi à partir de 18h, le mercredi dès 17h et le dimanche 2 septembre, lors du forum des associations.
Francis Monsallier : 02 31 74 16 05 / 06 31 44 89 44
francismonsallier@orange.fr

> De nouveaux présidents pour nos associations : Après de nombreuses années consacrées à l'association Loupy Gym, Charlotte Lesachey passe le flambeau à Clara Quentin. Gilles Renault, après avoir donné beaucoup de temps à « Louvigny Sports et Loisirs » cède la présidence à Laurent Christy. A l'Association du Quartier du Long Cours, Sébastien Galopin est remplacé par Cyril Beaux.

Caen la mer

LOUVIGNY

LES 29 COMMUNES MEMBRES DE CAEN LA MER

Authie
Bénouville
Biéville-Beuville
Blainville-sur-Orne
Bretteville-sur-Odon
Caen
Cambes-en-Plaine
Carpiquet
Colombelles
Cormelles-le-Royal
Cuverville
Démouville
Épron
Éterville
Fleury-sur-Orne
Giberville
Hermanville-sur-Mer
Hérouville Saint-Clair
Ifs
Lion-sur-Mer
Louvigny
Mathieu
Mondeville
Périers-sur-le-Dan
Saint-Aubin-d'Arquenay
Saint-Contest
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Sannerville
Villons-les-Buissons

Caen la mer

La communauté d'agglomération de Caen la mer comptera demain 35 communes et assume d'ores et déjà des compétences qui marquent notre quotidien : la collecte et le traitement des ordures ménagères, l'assainissement, les équipements sportifs et culturels, les zones d'activités qui créent l'emploi et la richesse, la construction de 1400 logements par an, la lutte contre les inondations, la gestion des parcs péri-urbains dont le plus important d'entre eux se situe sur

Quelles relations entretient l'association avec la ville de Louvigny ?
Des relations à la fois historiques et de proximité. En effet, dès 1963, l'association a acheté une maison à Louvigny, où est situé aujourd'hui son siège social. De plus, notre Maison d'Accueil Spécialisée, les bureaux administratifs du secteur insertion et du Foyer Martin Luther King, les ateliers du Centre de Formation Bernard de Guitaut et le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile de la Vallée de l'Odon sont également sur Louvigny. Le Foyer Martin Luther King a aussi un fort partenariat avec la commune par la réalisation de différents travaux (entretien du *Bois du Long Cours*, de la *base de loisirs de la Haule*) ; sans le soutien financier, technique et humain de la mairie dans la mise en œuvre de projets d'insertion pour des jeunes en difficultés, nous ne pourrions pas réaliser nos missions dans de si bonnes conditions.
Pour tous nos établissements, la question de l'implantation sur un territoire est un enjeu majeur.
La signature d'un partenariat avec *Viacités* concernant la mobilité dans l'agglomération caennaise, tout comme l'installation d'une micro-crèche dans les locaux de l'Institut Médico-Educatif et de la Maison de retraite de St Vigor le Grand en sont des illustrations.

Marc Campeggi directeur du Foyer Martin Luther King signe le plan de mobilité avec Eric Vève, Président de Viacités, en compagnie de Patrick Ledoux, maire de Louvigny à l'initiative du projet, et de Jean-Bernard Muset président des Amis de Jean Bosco.

Vous fêtez vos 50 ans d'existence. Quel regard portez-vous sur l'avenir ?
Une certitude : le modèle associatif est une organisation originale qui permet de faire coexister des professionnels et des bénévoles pour construire des réponses adaptées aux problèmes de société.
Une interrogation : aujourd'hui les associations qui gèrent des établissements sont face à de vrais enjeux de société. En effet il faut que des bénévoles puissent venir nous rejoindre pour que nous puissions porter une parole la plus large possible auprès des décideurs et des financeurs. Pour cela nous devons être en capacité de proposer, à ceux qui le souhaitent, de s'investir davantage dans la vie de notre association.

Bertrand Henry
Directeur général de l'association

SITE WEB / www.aajb.fr

: un budget pour l'avenir

Louvigny et, indirectement les transports en commun. En mars dernier, le budget 2012 a été voté pour plus de 164 millions d'euros en fonctionnement et 124 millions d'euros en investissement. L'équilibre de ce budget a été rendu possible avec une augmentation de la fiscalité d'environ 40 euros par an et par foyer fiscal pour faire face à des dépenses (malgré de réelles économies trouvées ces deux dernières années) qui augmentent plus vite que les recettes. Ce phénomène est dû à la suppression de la taxe professionnelle (le « manque à gagner » est de l'ordre de 16,5 millions d'euros entre 2010 et 2012), au gel des dotations de l'Etat et un accès à l'emprunt pour financer les grands travaux de plus en plus difficile. La nécessité de services publics solides reste, cependant, une priorité pour les habitants, en particulier pour les plus fragiles d'entre eux qui souffrent des effets dévastateurs de cette crise qui s'installe. C'est justement maintenant qu'il faut donner du travail aux entreprises de BTP, qu'il faut redonner confiance à celles et ceux qui sont à la recherche d'un emploi, d'un logement et que notre intercommunalité doit briller bien au-delà de nos frontières pour répondre au défi qu'est l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Patrick Ledoux
Vice-président de Caen la mer

Trottoirs, l'herbe pousse, les fleurs aussi !

Les trottoirs de Louvigny prennent des couleurs.

En signant, en juin 2009 avec la FREDON, la charte d'entretien des espaces publics, la commune s'est engagée à réduire l'utilisation des désherbants chimiques. C'est ainsi qu'en 2011 nous n'avons effectué qu'un seul traitement, au lieu de 2, des terrains et des trottoirs en sable stabilisé. Ce printemps 2012 nous n'avons pas procédé, comme l'an passé, au désherbage chimique de ces trottoirs, seuls les terrains et les places en stabilisé ont été traités. Pourquoi pas les trottoirs ? Parce qu'à proximité, circule dans les caniveaux, l'eau pluviale qui est évacuée vers l'Orne. Pour contribuer à la protection de l'eau, les communes sont en effet incitées à ne plus traiter au voisinage des fils d'eau. Cela deviendra bientôt une obligation, comme ce l'est déjà pour les exploitants agricoles.

L'herbe pousse donc sur certaines parties de ces trottoirs, en particulier en pied de murs, là où elle n'est pas piétinée. Si nous ne voulons plus utiliser de désherbants chimiques, il nous faudra accepter qu'un peu de « flore spontanée » s'installe sur les trottoirs, ou bien que chacun sarcle devant son habitation, ou encore fleurisse les pieds de murs, là où se développe le plus facilement cette végétation. En octobre dernier, la commune a effectué des semis, au pied des murs lui appartenant, dans les rues avoisinant l'école élémentaire. Nous avons en outre sollicité les riverains ; plusieurs ont accepté. Voilà pourquoi, dans le bourg, certains trottoirs fleurissent ce printemps. Nous souhaitons poursuivre et encourager cette démarche. En septembre prochain, nous proposerons un mélange de graines aux habitants riverains proches de trottoirs en stabilisé, afin d'avoir davantage de trottoirs fleuris au printemps 2013 !

Au cours de l'été, le terrain de foot recevra un traitement biologique à base d'algues marines sans intrants chimiques. L'an dernier le désherbage des cimetières a été effectué par brûlage. Ce travail a demandé beaucoup de temps et plusieurs passages pour un résultat insatisfaisant. Nous avons dû ce printemps procéder à un traitement chimique.

Notre volonté reste toujours de pouvoir, un jour, nous passer de tout traitement chimique mais il nous faut encore poursuivre la recherche de solutions à la fois efficaces et respectueuses de l'environnement.

« Eco-école » Hubert Reeves: le bonheur de la biodiversité !

Après un travail, l'an passé, sur le thème de l'eau, les élèves de l'école élémentaire ont conforté leur **projet «Eco-école»**. Cette année, leur mission d'observation et de proposition s'est consacrée à **la biodiversité** dans l'école et son environnement. Les enfants ont ainsi découvert et inventorié la faune et la flore, proposé des aménagements et des plantations. Un réel investissement qui a fait l'objet de dessins, de plans, d'herbiers et aussi de chants qui ont été présentés aux parents et au public le vendredi 6 avril, lors de la semaine du développement durable. Les plus grands ont depuis eu la chance de profiter d'une exposition itinérante sur le thème de : « la biodiversité, cette nature que nous consommons » que la mairie de Louvigny avait fait venir jusqu'à eux, à la salle des fêtes.

Jacques Chapelière, Maire-adjoint chargé de l'environnement

Les enfants chantent pour la biodiversité pendant la semaine du développement durable.

COLLECTE DES TEXTILES
Une nouvelle borne a été installée sur le parking de la mairie, Grande Rue.